

ASSOCIATION POUR LE FRANCHISSEMENT DE LA SAONE A RIGNY



Le territoire de Rigny est partagé par la Saône. Le pont de 141.5 mètres construit en 1904, en remplacement d'un bac, pour relier les deux parties du territoire communal est aujourd'hui dans un état de ruine.

IL EST FERME A TOUTE CIRCULATION DEPUIS LE 6 JUIN DERNIER, la conclusion d'un diagnostic demandé par la municipalité est formelle :

CE PONT EST EN ETAT DE RUINE, IL EST NECESSAIRE DE LE FERMER A TOUTE CIRCULATION Y COMPRIS PIETONNE (Risque important de rupture de l'ossature métallique sous son propre poids)
(Photos et conclusion sur le site : www.rigny70.fr)

Dernièrement, ce pont était quotidiennement utilisé :

- PAR LES HABITANTS DE LA RIVE GAUCHE pour regagner le centre du village (situé rive droite). Ceux-ci doivent aujourd'hui faire un détour de 10 Km en utilisant une voie inondable (voie qu'ils devraient également utiliser pour regagner un possible contournement de Gray en amont). En cas de crue de la Saône, ils seront complètement isolés.
- PAR LES AGRICULTEURS pour exploiter leurs terres situées sur la rive gauche
- PAR LES GESTIONNAIRES DE LA FORET ET AFFOUAGISTES pour accéder au bois communal « La Vaivre »
- A DES FINS TOURISTIQUES ET SPORTIVES :
 - Concours Interrégional d'Attelages (en général à la fin du mois d'août)
 - Semi marathon (Boucles de la Saône) et triathlon
 - Divers utilisateurs du parcours « Rives de Saône »
 - Circuits pédestres, Grandes randonnées (GR)
 - ACCA (Association communale de chasse agréée)
 - Touristes fluviaux (halte fluviale qui drainait une clientèle pour les deux restaurants du village)
 - Pêcheurs
 - Promeneurs, touristes divers (Piétons, cyclistes, cavaliers)
- PAR LES RIGNOLAIS ET HABITANTS DES COMMUNES ENVIRONNANTES qui y trouvaient un raccourci pour se rendre à leur travail, regagner Gray Sud ou lors de déplacements de villégiature, promenade....
- PAR LES ECOLIERS de Rigny à des fins pédagogiques (Ateliers découvertes)
- POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE des habitants de la rive gauche

Un comptage effectué par les services du département, sur une semaine, en mars 2007, révélait une fréquentation moyenne de 274 véhicules/jour, cette fréquentation étant bien supérieure à 500 véhicules/jour en période estivale. Tous ces utilisateurs n'ont aujourd'hui comme seule solution pour traverser la Saône que d'utiliser un des deux ponts Graylois déjà très encombrés aux heures de pointe)

Il faut rétablir au plus vite la circulation d'une rive à l'autre. La reconstruction d'une nouvelle infrastructure est VITALE pour tout le secteur.

